

Recherche prestation de transport au BioGNV pour des tournées mutualisées de ramasse / livraison de produits alimentaires et non alimentaires sur la Métropole de Montpellier

Dans le cadre du projet européen : "Euro-MED 0200635 - GARDEN" (2024-2026)



GARDEN

Interreg
Euro-MED



Co-funded by
the European Union

Résumé :

La présente consultation est lancée par l'association [FAB'LIM](#), en lien avec le Marché Gare de Montpellier en tant que site pilote, dans le cadre du projet [Euro-MED GARDEN](#). Elle vise à sélectionner un opérateur économique chargé de réaliser des tournées mutualisées décarbonées entre 6 associations de solidarité alimentaire et/ou d'insertion par l'alimentation sur la Métropole de Montpellier, dans le cadre d'une expérimentation. Les spécifications de cette démarche expérimentale sont détaillées dans le cahier des charges de la prestation de transport au BioGNV.

Contexte de la consultation :

GARDEN est un projet Interreg, de coopération transnationale européenne, sur l'espace de coopération Euro-MED (nord méditerranée), qui implique 10 partenaires dans 7 pays. Il prévoit le test de solutions innovantes dans 6 territoires pilotes (France, Espagne, Italie, Grèce et Bulgarie), pour réduire l'impact environnemental de la logistique alimentaire du dernier kilomètre. Dans le cadre de ce projet GARDEN, FAB'LIM et le Marché Gare de Montpellier, en tant que site pilote, ont décidé d'associer leurs efforts pour expérimenter, pendant 6 à 8 mois (à partir de novembre 2025), la mise en place de tournées mutualisées entre des associations dont l'organisation logistique n'est à ce jour ni collective, ni rationalisée, voire ni envisagée comme une activité à part entière ou un levier de professionnalisation, au moyen d'un véhicule roulant au BioGNV.

Coordonnées de FAB'LIM :

FAB'LIM
Mas Saint Farriol
Route de Loupian
34560 VILLEVEYRAC
Email: juliette@fablim.org

Objet de la consultation :

Nous recherchons un prestataire de transport au BioGNV pour assurer des tournées mutualisées de ramasse et de livraison sur la Métropole de Montpellier. Les marchandises à transporter sont des denrées alimentaires (dont certaines périssables, ex. fruits et légumes) et des produits non-alimentaires. Le transport sera réalisé sous température dirigée ou, à défaut, au moyen de contenants isothermes de sorte à garantir la qualité des produits frais tout au long du transport.

La collecte sera effectuée dans différents points de ramasse (grandes surfaces, plateformes, fermes, marché gare) et leur livraison, dans différents lieux de stockage et de redistribution appartenant aux associations.



GARDEN

Interreg
Euro-MED



Co-funded by
the European Union

Le Titulaire devra être doté de chauffeurs, idéalement formés à l'éco-conduite, et de véhicules roulant au BioGNV. Il devra respecter le planning des livraisons établi. Celui-ci est susceptible d'évoluer toutes les 2 semaines de +/- 20% en volume par rapport au prévisionnel indiqué en annexe, qui constitue une base de départ. Le Titulaire devra également respecter les normes de qualité et de sécurité en vigueur.

Le cahier des charges détaillé de la prestation est fourni en page suivante, de même que les modalités de candidature.

Calendrier :

- Lancement de la consultation : 03/10/2025
- Date limite de réception des candidatures : **22/10/2025 à 23h59**
- Durée de la prestation : 8 mois
- Démarrage de la prestation : 3 novembre 2025

Contact :

Pour toute question, vous pouvez écrire à : hugo@fablim.org et helene@fablim.org.

Cahier des charges détaillé de la prestation :

Le présent cahier des charges décrit les caractéristiques attendues de la prestation de transport au BioGNV pour mener à bien le dispositif expérimental de tournées mutualisées décarbonées piloté par FAB'LIM, impliquant 6 associations de solidarité alimentaire et/ou d'insertion sur la métropole de Montpellier.

1- Véhicule et équipement

Le Titulaire assure les prestations au moyen d'un véhicule présentant les caractéristiques suivantes :

- Au BioGNV, idéalement avec avitaillement en Garantie d'Origine Régionale ;
- PTAC adapté aux volumes à transporter ;
- Équipé d'un hayon ;
- Équipé d'un boîtier télématique ou en capacité de transmettre les informations de suivi listées à l'article "Traçabilité des tournées".

2 - Traçabilité des tournées

Afin de mesurer l'impact économique et environnemental de la mutualisation des tournées entre les associations et du recours à un véhicule au BioGNV, le Titulaire doit fournir périodiquement à FAB'LIM les informations suivantes sur les déplacements du véhicule :

- Kilométrage ;
- Consommation ;
- Temps parcouru à vide après la dernière livraison jusqu'au retour du véhicule ;
- Historique des trajets : nom de la rue uniquement, date, temps (optionnel).

3 - Gestion des marchandises / Nature des marchandises à transporter

Le Titulaire doit veiller à ce qu'il n'y ait pas de contamination durant le transport entre produits biologiques et conventionnels et entre produits alimentaires et non-alimentaires, étant précisé qu'ils seront conditionnés séparément par les associations.

La répartition des marchandises à transporter en fonction de leur nature est envisagée de la manière suivante :

- Denrées alimentaires périssables : fruits et légumes en bio et en conventionnel - 40% ;
- Denrées alimentaires non périssables : produits secs en bio et en conventionnel - 40% ;
- Produits frais (ex. : fromage) - 10% ;
- Produits non alimentaires : produits d'entretien et d'hygiène, petit matériel (balances, ustensiles de cuisine, etc.) - 10%.

4 - Conditionnement des marchandises

A titre indicatif, dans la mesure du possible, les marchandises seront conditionnées sur des palettes de type 80 x 120 et/ou 100 x 120.

5 - Préservation des produits

Le véhicule utilisé par le Titulaire doit être équipé d'un système de réfrigération embarqué.

A défaut, le Titulaire doit être en capacité de fournir des contenants isothermes permettant le maintien d'une température dirigée pendant toute la durée du transport ou le Titulaire doit accepter la prise en charge de glacières mises à disposition par les associations.

6 - Nature des flux

- Périmètre géographique :
 - Sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole (avec éventuellement quelques points de ramasse et de desserte très ponctuellement dans des zones périphériques).

- **Organisation de la supply chain :**

- Ramasse : collecte auprès de producteurs, grandes surfaces, plateformes logistiques.
- Livraison : dans les lieux de stockage et de redistribution gérés par les associations (épiceries solidaires, Maison pour Tous, etc.).
- Retours : réacheminement des contenants et du matériel logistique (rolls, caisses, seaux, glacières, etc.) et des invendus alimentaires vers les associations.

- **Volume et fréquence :**

À titre indicatif, les marchandises à transporter pourront dépasser **1 000 kg par tournée**. En moyenne, le dispositif prévoit 4 à 5 tournées par semaine concentrées sur 3 jours.

Pour plus de détails, se référer au planning mensuel des tournées types fourni en annexe.

Important : une flexibilité de +/- 20% en volume par rapport au prévisionnel fourni en annexe pourra être demandée par FAB'LIM, pour tenir compte de possibles écarts liés à l'activité (saisonnalité, imprévus, etc.). Le Titulaire en sera informé avec un délai de prévenance de 2 semaines.

- **Planification prévisionnelle des tournées :**

Les lieux et horaires d'enlèvement et de livraison seront communiqués toutes les 2 semaines.

- **Gestion des retours - remise en chambre :**

Pour certains flux, une remise en chambre au Marché Gare de Montpellier est demandée.

Ces opérations de manutention sont effectuées sous la responsabilité exclusivement du Titulaire en dehors de la présence du personnel du Marché Gare de Montpellier.

- **Information des destinataires :**

Les livreurs doivent être en capacité d'avertir (par appel ou SMS) les destinataires de la livraison imminente des produits.

Coordination de la prestation :

FAB'LIM est l'interlocuteur principal du Titulaire et fournit l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement des prestations. Le Titulaire se tient à disposition de FAB'LIM pour tout échange en vue d'améliorer le dispositif ou mettre en place des mesures correctives. A cet effet, des réunions d'étape seront régulièrement planifiées avec le Titulaire. Leur coût est réputé inclus dans le prix des prestations.

Engagements attendus de la part du Titulaire :

- **Respect des exigences techniques et logistiques** du dispositif pilote, notamment régularité et fiabilité des tournées, ponctualité des livraisons, prise en compte des contraintes spécifiques ;
- **Réalisation de la prestation de transport** en tenant compte des contraintes liées aux tournées, en termes de capacité de chargement, d'accès aux zones urbaines, d'équipements (hayon, contenants isothermes, etc.).
- **Respect des normes** en matière de transport de denrées alimentaires, périssables ou non, et d'hygiène et de sécurité.
- **Transparence** : transmission régulière à FAB'LIM des données de suivi des tournées.
- **Réactivité et fiabilité** : capacité à absorber des demandes ponctuelles non prévues ou à opérer des ajustements de planning et à assurer un service continu même en cas de surcharge ou d'imprévu.
- **Adaptabilité et communication** : participation à des points d'étape réguliers avec FAB'LIM pour communiquer sur l'avancée de la prestation et convenir de certains ajustements par rapport au fonctionnement initial, pour tenir compte des retours du terrain.

Montant maximum de la prestation :

Une enveloppe maximale de 39 500 € HT est prévue pour la totalité de la prestation.

Durée du contrat :

Le contrat est conclu pour une durée ferme de 8 mois courant à compter de sa signature

Prix et modalités de paiement

Le Titulaire est rémunéré conformément à l'annexe financière.

Les prix sont fermes et non révisables pendant toute la durée du contrat.

Les prix sont réputés comprendre l'ensemble des coûts directs et indirects liés à la prestation (charges sociales, charges fiscales, assurance, les marges pour risque et les marges bénéficiaires, carburant, frais de personnel, amortissements, matériels et tous les frais annexes nécessaires à l'exécution des prestations).

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement ou si celle-ci est antérieure à la date d'exécution des prestations, de la date d'exécution des prestations.

Le retard de paiement fait courir, de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage et ouvre droit au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Modalités de candidature :

Si vous êtes intéressé.e, merci de transmettre votre candidature et votre offre par mail à : hugo@fablim.org et helene@fablim.org, en intitulant votre email : « Candidature pilote montpelliérain du projet Euro-MED GARDEN ».

La date limite de réception des candidatures est fixée au 22/10/2025 à 23h59.

Éléments attendus :

Le candidat peut se présenter seul ou en groupement.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- Présentation de l'entreprise (historique, expérience, attestation de santé financière, (statut, SIRET, siège social).
- Capacité de transport
- Attestation d'assurance professionnelle
- Caractéristiques du ou des véhicules au BioGNV (copie carte grise du véhicule ou modèle, kilométrage, consommation CO2/km)
- Présentation de l'outil de suivi des informations sur les tournées qui seraient utilisés pour assurer la prestation
- Proposition technique décrivant l'organisation envisagée pour répondre aux besoins du cahier des charges et notamment le protocole de nettoyage du véhicule
- Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années
- **Compléter l'annexe financière en prenant comme référence un mois de prestation type**

Critères de sélection :

- 50% prix ;
- 50% la pertinence de la proposition technique, ainsi que le niveau de compétences / d'expérience sur ce type de prestation, incluant notamment :
 - La capacité à fournir un véhicule BioGNV doté d'une capacité de charge suffisante pour couvrir les besoins
 - La capacité à opérer certains ajustements par rapport au fonctionnement initial, pour tenir compte des retours du terrain.

Annexes :

- Annexe financière : https://fablim.org/wp-content/uploads/2025/10/FABLIM_ANNEXE_FINANCIERE.xlsx
- Planning mensuel des tournées types : https://fablim.org/wp-content/uploads/2025/10/FABLIM_Planning_mensuel_tournees_types.pdf